

Néerlandais niveau 3b

Organisation et programme de formation

1. Public visé et prérequis

La formation **Néerlandais niveau 3b, pré-intermédiaire, CECRL A2** du Nouveau centre néerlandais est ouverte à toute personne de 18 ans et plus ayant effectuée la formation Néerlandais niveau 2, élémentaire, CECRLA1+ du Nouveau centre néerlandais ainsi qu'à toute personne ayant un niveau de compétences équivalent (test de positionnement préalable en cas de première inscription au Nouveau centre néerlandais).

2. Organisation de la formation

2.1 – La formation **Néerlandais niveau 3b, pré-intermédiaire, CECRL A2** en cours particuliers individuels ou semi-individuels (2 à 3 personnes) compte entre 15 et 21 heures de cours avec formateur de néerlandais général et/ou néerlandais sur objectifs professionnels spécifiques ; la formation est organisée selon les modalités définies dans la convention de formation établie en commun par le(s) bénéficiaire(s) des cours et le Nouveau centre néerlandais (période et nombre d'heures de la formation et nombre, fréquence, jour(s), horaires et lieu des cours)

2.2 – La formation **Néerlandais niveau 3b, pré-intermédiaire, CECRL A2** en cours collectifs compte 24 heures de cours de groupe de néerlandais général avec un nombre de stagiaires compris entre quatre et douze ; la formation est organisée dans les locaux du Nouveau centre néerlandais selon les modalités définies par le Nouveau centre néerlandais (période, jours, horaires).

2.3 A l'issue de la formation, une attestation est délivrée au stagiaire.

3. Objectifs de la formation et compétences visées

3.1 – L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L.6353-1 du Code de Travail.

3.2 – Elle a pour objectifs la consolidation des connaissances et compétences acquises en langue néerlandaise et l’atteinte du niveau A2 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

3.3 – Elle vise l’acquisition des compétences en interactions orale et écrite en langue néerlandaise définies par le CECRL (échelle globale) pour le niveau A2 : *‘peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail) ; peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu’un échange d’informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels ; peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats’*

4. Programme détaillé de la formation

4.1 Situations et notions lexicales

Thème 1 – Les formations

- Parler et échanger sur l’école et les formations
- Parler des matières d’école
- Demander et raconter le parcours de formation
- Parler de la qualité des formations
- L’évaluation des élèves
- Les universités néerlandaises et belges néerlandophones
- L’enseignement secondaire aux Pays-Bas

Thème 2 : Les sorties culturelles

- Inviter quelqu’un à une sortie culturelle et y réagir
- Apprécier l’offre culturelle
- Décrire et apprécier l’architecture de bâtiments
- Raconter la sortie culturelle effectuée
- Les musées aux Pays-Bas
- Brève histoire de la poésie néerlandaise

Thème 3 : Le monde professionnel

- Les professions et les métiers

- Raconter sa journée de travail
- Parler de son travail, de ses fonctions, des ses activités
- Poser sa candidature
- Faire un entretien d'embauche
- Le cv et la lettre de candidature en néerlandais
- Les conventions des courriels et des lettres

Thème 4 : Les actualités

- Evoquer et parler des sujets de l'actualité
- Avertir d'un retard probable au rendez-vous
- Parler des prévisions météorologiques
- Les journaux

4.2 Grammaire et syntaxe

- Le mode impératif
- Les adverbes de modalité
- Le comparatif d'égalité
- Les pronoms relatifs
- La proposition relative
- Les verbes à particule séparables
- Les mots composés
- Le pronom réfléchi et les verbes pronominaux.

4.3 Supports de cours

- Livret 'Néerlandais niveau 3b – Pré-intermédiaire A2', publication interne Nouveau centre néerlandais, 164 p.
- Copies et documents divers
- Extraits audio et vidéo

5. Suivi et évaluation de l'action de formation

Une liste de présences à signer par le(s) stagiaire(s) et le formateur permet le suivi de l'action de formation. Une évaluation est faite en fin de formation afin d'en apprécier les résultats.

6. Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

6.1 – La formation est assurée par un ou plusieurs formateurs salariés du Nouveau centre néerlandais et désigné(s) en début de formation.

6.2 – Les stagiaires recevront en début de formation l'accès à leur 'espace élève' sur le site web du Nouveau centre néerlandais ; l'espace élève, exclusivement destiné aux élèves du Nouveau centre néerlandais et ouvert pendant toute la durée de la formation, ouvre l'accès aux comptes rendus des cours publiés après chaque cours par le formateur, extraits audio et vidéo et tout autre document que le centre juge utile de mettre à disposition).

6.3 – Afin de faciliter la communication avec le formateur, les stagiaires recevront en début de formation son adresse courriel.

6.4 – Tout stagiaire du Nouveau centre néerlandais jouit de la possibilité de bénéficier de matériaux pédagogiques (livres, cd, dvd, journaux, ...) dont dispose le centre de ressources, constamment entretenu et développé, du Nouveau centre néerlandais.

7. Modalités de l'évaluation

7.1 – Au milieu de la formation, une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de trente minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires lors du cours suivant.

7.2 – En fin de formation (avant-dernier cours), une évaluation diagnostique, écrite et orale, d'une durée de soixante minutes environ, est effectuée ; résultats et analyses de cette évaluation seront partagés avec les stagiaires lors du dernier cours de la formation.

7.3 – En fin de formation, le Nouveau centre néerlandais offre la possibilité à chaque élève de passer, selon les modalités définies dans la convention de formation ou le contrat de formation, l'évaluation certifiante Pipplet FLEX